Montréal, le 28 février 2022

PAR COURRIEL

Monsieur Robert Benoît
Maire du Sutton
11, rue Principale Sud
Sutton (Québec) J0E EK0

Objet : Lettre de confirmation

Monsieur le Maire,

La présente confirme votre participation à la séance de formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale de Municonseil avocats Inc. dûment reconnue par la Commission municipale du Québec et dispensée par Me Mario Paul-Hus le 9 février 2022.

Vous devez donc, dans les 30 jours de votre participation à une telle formation, présenter cette lettre au greffier de la municipalité, qui en fera rapport au conseil.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MUNICONSEIL AVOCATS INC.

Me Mario Paul-Hus
mph@municonseil.com

Montréal, le 28 février 2022

PAR COURRIEL

MmeThérèse Leclerc
11, rue Principale Sud
Sutton (Québec) J0E EK0

Objet : Lettre de confirmation

Madame Leclerc,

La présente confirme votre participation à la séance de formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale de Municonseil avocats Inc. dûment reconnue par la Commission municipale du Québec et dispensée par Me Mario Paul-Hus le 9 février 2022.

Vous devez donc, dans les 30 jours de votre participation à une telle formation, présenter cette lettre au greffier de la municipalité, qui en fera rapport au conseil.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MUNICONSEIL AVOCATS INC.

Me Mario Paul-Hus
mph@municonseil.com

Montréal, le 28 février 2022

PAR COURRIEL

Mme Marie-Josée Auclair
11, rue Principale Sud
Sutton (Québec) J0E EK0

Objet : Lettre de confirmation

Madame Auclair,

La présente confirme votre participation à la séance de formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale de Municonseil avocats Inc. dûment reconnue par la Commission municipale du Québec et dispensée par Me Mario Paul-Hus le 9 février 2022.

Vous devez donc, dans les 30 jours de votre participation à une telle formation, présenter cette lettre au greffier de la municipalité, qui en fera rapport au conseil.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MUNICONSEIL AVOCATS INC.

Me Mario Paul-Hus
mph@municonseil.com

Montréal, le 28 février 2022

PAR COURRIEL

M. Alan Pavilanis
11, rue Principale Sud
Sutton (Québec) J0E EK0

Objet : Lettre de confirmation

Monsieur Pavilanis,

La présente confirme votre participation à la séance de formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale de Municonseil avocats Inc. dûment reconnue par la Commission municipale du Québec et dispensée par Me Mario Paul-Hus le 9 février 2022.

Vous devez donc, dans les 30 jours de votre participation à une telle formation, présenter cette lettre au greffier de la municipalité, qui en fera rapport au conseil.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MUNICONSEIL AVOCATS INC.

Me Mario Paul-Hus
mph@municonseil.com

Montréal, le 28 février 2022

PAR COURRIEL

Mme Carole Lebel
11, rue Principale Sud
Sutton (Québec) J0E EK0

Objet : Lettre de confirmation

Madame Lebel,

La présente confirme votre participation à la séance de formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale de Municonseil avocats Inc. dûment reconnue par la Commission municipale du Québec et dispensée par Me Mario Paul-Hus le 9 février 2022.

Vous devez donc, dans les 30 jours de votre participation à une telle formation, présenter cette lettre au greffier de la municipalité, qui en fera rapport au conseil.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MUNICONSEIL AVOCATS INC.

Me Mario Paul-Hus
mph@municonseil.com

Montréal, le 28 février 2022

PAR COURRIEL

Mme Lynda Graham
11, rue Principale Sud
Sutton (Québec) J0E EK0

Objet : Lettre de confirmation

Madame Graham,

La présente confirme votre participation à la séance de formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale de Municonseil avocats Inc. dûment reconnue par la Commission municipale du Québec et dispensée par Me Mario Paul-Hus le 9 février 2022.

Vous devez donc, dans les 30 jours de votre participation à une telle formation, présenter cette lettre au greffier de la municipalité, qui en fera rapport au conseil.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MUNICONSEIL AVOCATS INC.

Me Mario Paul-Hus
mph@municonseil.com

Montréal, le 28 février 2022

PAR COURRIEL

M. Marc-André Blain
11, rue Principale Sud
Sutton (Québec) J0E EK0

Objet : Lettre de confirmation

Monsieur Blain,

La présente confirme votre participation à la séance de formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale de Municonseil avocats Inc. dûment reconnue par la Commission municipale du Québec et dispensée par Me Mario Paul-Hus le 9 février 2022.

Vous devez donc, dans les 30 jours de votre participation à une telle formation, présenter cette lettre au greffier de la municipalité, qui en fera rapport au conseil.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MUNICONSEIL AVOCATS INC.

Me Mario Paul-Hus
mph@municonseil.com